

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 22100

Numéro SIREN : 552 018 020

Nom ou dénomination : MONOPRIX

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2023 sous le numéro de dépôt 31580

MONOPRIX

Société par actions simplifiée au capital 78 365 040 euros
Siège social : 14/16 rue Marc Bloch – 92110 CLICHY
552 018 020 R.C.S NANTERRE

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Documents déposés au greffe
(article L 232-23 du Code de commerce)

- ⇒ Comptes annuels : bilan (actif, passif), compte de résultat et annexe,
- ⇒ Proposition d'affectation du résultat et résolution votée,
- ⇒ Rapport du commissaire aux comptes.

APPROUVES PAR DECISIONS DU 26 MAI 2023

Certifié conforme

LE PRESIDENT
Guillaume Sénéclauze

DocuSigned by:

A1A50BC6277F43F...

MONOPRIX SAS

14 RUE MARC BLOCH 92110 CLICHY

SIREN

552018020

Sommaire

BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT (en liste).....	5
Règles.....	6
NOTES.....	9
Note 1 Immobilisations.....	9
Note 2 Amortissements.....	9
Note 3 Provisions et dépréciations.....	10
Note 4 Créances et dettes.....	11
Note 5 Détail des charges constatées d'avance.....	12
Note 6 Composition du capital social.....	12
Note 7 Détention du capital social.....	12
Note 8 Variation des capitaux propres.....	12
Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net.....	13
Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	13
Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	13
Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	14
Note 13 Accroissements et allègements de la dette future d' IS.....	14
Note 14 Effectif moyen.....	14
Note 15 Autres informations.....	14
Note 16 Liste des filiales et participations.....	15

BILAN ACTIF

<i>Rubriques (k€)</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 353	705	648	631
Concessions, brevets et droits similaires	351 081	268 903	82 178	81 744
Fonds commercial	7 148		7 148	7 148
Autres immobilisations incorporelles	24 624	199	24 425	11 656
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 261		1 261	1 287
Constructions	10 060	7 749	2 311	2 584
Installations techniques, matériel, outillage	2 921	2 136	785	836
Autres immobilisations corporelles	32 598	29 305	3 293	3 531
Immobilisations en cours	1 861		1 861	1 963
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 172 398	0	1 172 397	1 210 557
Créances rattachées à des participations	0		0	143
Autres titres immobilisés	68		68	69
Prêts	361 487		361 487	381 475
Autres immobilisations financières	195		195	190
ACTIF IMMOBILISE	1 967 056	308 997	1 658 059	1 703 815
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	84		84	347
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 555	199	32 357	37 478
Autres créances	695 909	106	695 803	929 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Disponibilités	340		340	8 419
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 781		9 781	5 226
ACTIF CIRCULANT	738 670	305	738 365	981 128
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 705 726	309 302	2 396 424	2 684 943

BILAN PASSIF

<i>Rubriques (k€)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	79 248	79 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 304	4 304
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivaler	566	566
Réserve légale	7 837	7 837
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 654	23 654
Report à nouveau	844 637	959 925
Acomptes sur dividendes		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(206 552)	84 712
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	16 583	24 160
CAPITAUX PROPRES	770 277	1 184 406
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 777	1 141
Provisions pour charges	549	1 944
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 326	3 085
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66 807	42 790
Emprunts et dettes financières divers	505 237	506 154
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 671	992
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 862	157 336
Dettes fiscales et sociales	38 226	90 776
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 483	17 294
Autres dettes	898 412	682 111
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	123	0
DETTES	1 623 821	1 497 453
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 396 424	2 684 943

Résultat de l'exercice en centimes

-206 551 645,65

Total du bilan en centimes

2 396 423 954,42

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques (k€)</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1		1	
Production vendue de services	211 043	2 471	213 514	200 515
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	211 044	2 471	213 515	200 515
Production stockée				
Production immobilisée			9 456	7 469
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			133 782	2 276
Autres produits			613	427
PRODUITS D'EXPLOITATION			357 366	210 686
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			201	192
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			136 800	121 114
Impôts, taxes et versements assimilés			5 284	5 614
Salaires et traitements			61 416	60 926
Charges sociales			23 925	24 230
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 180	31 008
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3	67 059
Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 446	1 620
Autres charges			1 781	706
CHARGES D'EXPLOITATION			262 036	312 469
RESULTAT D'EXPLOITATION			95 330	(101 782)
Résultat des participations			25 157	213 332
Intérêts sur comptes courants			5 773	4 257
Dotations et reprises de provisions			115 973	(35 704)
Intérêts sur emprunts			(25 565)	(25 936)
Intérêts bancaires			(540)	(454)
Divers			2 802	29 834
RESULTAT FINANCIER			123 599	185 328
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			218 929	83 546
Plus values nettes de cession d'actifs			(422 039)	1 823
Dotations et reprises amortissements dérogatoires			7 577	(133)
Dotations et reprises dépréciations d'immobilisations				
Reprise impôt plus values de fusion				
Mises au rebut			(1 079)	(95)
Produits exceptionnels divers			(406)	(206)
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(415 948)	1 390
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			9 533	224
TOTAL DES PRODUITS			608 173	481 770
TOTAL DES CHARGES			814 724	397 058
BENEFICE OU PERTE			(206 552)	84 712

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La Société s'appuie sur le support financier du groupe Casino dans lequel Casino, Guichard-Perrachon et certaines de ses filiales sont entrés en procédure de conciliation le 25 mai 2023 (voir paragraphe III.) de façon à mener à terme différentes réflexions stratégiques majeures sur l'évolution future du Groupe. Cette procédure a également pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La société Monoprix SAS est garante de certains emprunts contractés par le Groupe. En cas de désaccord avec les créanciers du Groupe, les appels en garantie pourraient être activés et la société pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de son activité. En conséquence, l'activité de l'exercice 2023 et des exercices suivants de la Société sera affectés par l'issue de cette procédure de conciliation qui trouvera un terme au plus tard le 25 octobre 2023. Dans la mesure où il n'est pas possible de connaître à date ni l'issue de la procédure de conciliation ni les éventuels termes d'un accord de restructuration, cela fait peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de l'activité de la Société. Sur la base des éléments disponibles à date, la Société s'attend néanmoins à ce que le groupe Casino puisse continuer à disposer des moyens nécessaires à la poursuite du support financier sur lequel elle s'appuie.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre

Tous les éléments chiffrés de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pour les logiciel, la durée d'amortissement est fondée sur leur durée réelle d'utilisation. Cette durée peut être comprise entre 12 mois et 10 ans.

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations incorporelles, leurs plans d'amortissements sont revus de manière prospective.

Les éléments incorporels juridiquement protégés, dont les droits aux baux, ne font l'objet d'aucun amortissements pour dépréciation.

Le coût de production des immobilisations incorporelles générées en interne comprend les dépenses pouvant lui être directement attribuées. Il s'agit principalement des charges des personnels interne et externe ayant contribué à la création, la production et la préparation des actifs concernés. Sur l'exercice 2022, les immobilisations incorporelles créées en interne s'élèvent à 9,5 M€.

Monoprix détient un fonds de commerce d'une valeur de 7 M€, issu d'une fusion de la société SMB en 1999.

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet, à chaque date d'arrêté comptable, d'un test de valeur, effectué au niveau de chaque magasin ou centre de profit exploité par la société : la valeur comptable de ces actifs est comparée globalement à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité des actifs.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession des actifs dans des conditions de marché normales.

La valeur d'utilité est établie selon une méthode de flux de trésorerie futurs.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisée. Elle affecte en priorité le fonds commercial, puis les autres immobilisations incorporelles et corporelles.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles ayant fait l'objet de la réévaluation légale de 1976. Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Il s'agit des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Constructions (Gros œuvre).....	50 ans
- Etanchéité toiture.....	20 ans
- Agencements, Aménagement et installations.....	3/20 ans
- Agencements des terrains.....	10/20 ans
- Matériel et Outillage	3/15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3/20 ans

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations corporelles, les plans d'amortissements de ces biens sont revus de manière prospective.

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application. Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « Provisions réglementées »

Les modalités de dépréciation des immobilisations corporelles sont décrites dans la note 1.1

1.3 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les participations et autres titres immobilisés, sont valorisés au coût historique d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant 1976, et qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les titres de participation font l'objet, à chaque date d'arrêté comptable, d'un test de valeur, afin de vérifier que leur valeurs nettes comptable n'excèdent pas leurs valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimé sur la base de plusieurs critères sont les principaux sont : la valeur des capitaux propres, la valorisation de l'actif net réévalué sur la base de données observables, ou sur les flux de trésorerie attendus.

Une dépréciation des titres peut être constituée si la valeur d'usage (déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir) est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les dotations est reprises sur dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

1.4 CRÉANCES ET AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 DISPONIBILITES

Les disponibilités en devises sont converties au cours de change à la date de clôture des comptes.

1.6 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE D'INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la Convention Collective. Ces engagements figurent essentiellement en hors bilan.

A la clôture de l'exercice, les principales hypothèses actuarielles ont été les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,5 %
- taux d'inflation salariale : 2,57 %

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à 62 ans pour les employés et 64 ans pour les cadres. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Au 31 décembre 2022, le montant inscrit en engagement hors bilan est de 9 M€.

1.7 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Monoprix garantit à sa filiale Monoprix Exploitation un taux de conversion fixe pour le règlement des achats libellés en dollars. Monoprix est amené à soucrire des contrats à terme de devises dont les montants non échus à la clôture s'élèvent à 144 M€.

Monoprix SAS a reçu des cautions bancaires pour un total de 3 M€ au 31/12/2022.

Le montant des garanties/cautions, données par Monoprix SAS, au bénéfice de bailleurs s'élève à 2 M€.

Monoprix SAS a une hypothèque sur un actif immobilier.

Monoprix SAS est co-garante de trois emprunts :

- Un crédit syndiqué dont elle est également co-emprunteuse aux cotés de Casino Guichard Perrachon et Casino Finance (mais non tiré à date par Monoprix)
- Un emprunt obligataire émis par Quatrim, dont le montant garanti est plafonné à 205M€ (un emprunt est inscrit au passif de la Société pour ce même montant)
- Un emprunt « Term Loan B » souscrit par Casino Guichard Perrachon, dont le montant garanti est plafonné à 295M€ (un emprunt est inscrit au passif de la Société pour ce même montant)

1.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Conformément aux dispositions de l'article 233A du C.G.I., la société a autorisé sa société mère, Casino Guichard Perrachon à se constituer seule redevable de l'impôt en vue de la détermination du résultat d'ensemble.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, la société a comptabilisé sa charge d'impôt telle qu'elle ressortirait de l'application du droit commun, l'économie résultant de ce régime reste acquise à la société mère.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes. Dès lors, le résultat exceptionnel inclut les plus ou moins values de cession d'immobilisations ainsi que, de façon restrictive, certaines opérations distinctes de ces activités ordinaires et qui ne sont pas censées se reproduire de manière fréquente ni régulière.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Monoprix SAS a acquis 20 486 titres de la société Frichti en juin 2022 et a pris une participation dans la société Lab Innovation (anciennement Lab Franprix) en septembre 2022.

Le 31 octobre 2022, la société a procédé à la cession des titres de sa filiale Monoprix On Line pour un montant de 13 M€.

Au cours de l'année 2022, Monoprix SAS a cédé des ensembles immobiliers situés à Rodez et Castellane pour un montant total de 1,7 M€.

En décembre 2022, Monoprix SAS a procédé à la distribution exceptionnelle de 200 M€ au profit de son associé unique, Casino Guichard Perrachon .

La mise en paiement de cette distribution a été effectuée par prélèvement sur le poste "Autres réserves".

En décembre 2022, la Société a réalisé un apport en nature, sous le régime de l'article L. 225-147 du Code de commerce, à sa filiale Monoprix Holding (anciennement L.R.M.D), constitué des titres de participation de 21 sociétés. Cet apport a été réalisé pour une valeur de 117 M€.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Apport partiel d'actifs

En date du 01 janvier 2023, la Société a réalisé un apport partiel d'actifs à Monoprix Holding. Cet apport constitué de la branche complète d'activité d'animation du réseau Monoprix a été réalisé pour une valeur de 65 M€.

Ouverture d'une procédure de conciliation

Le 26 mai, le groupe Casino a annoncé que dans le prolongement de ses communiqués du 24 avril 2023, il a reçu l'accord de ses créanciers bancaires au titre du Term Loan B et de son crédit syndiqué RCF ainsi que de ses créanciers obligataires au titre des obligations Quatrim et des obligations non sécurisées émises par Casino et soumises au droit de l'état de New-York (venant à maturité en 2026 et en 2027) afin de pouvoir demander la nomination de conciliateurs sans que cette démarche ne puisse être considérée comme un défaut ou un cas de défaut.

Dans ce contexte, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé d'ouvrir le 25 mai 2023 une procédure de conciliation au bénéfice de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales (Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Monoprix Holding, Monoprix, Monoprix Exploitation, Ségisor, Distribution Franprix, Extenc, Geimex, RelevanC, Sédifrais, et Franprix Leader Price Holding), pour une durée initiale de quatre mois, éventuellement prorogeable d'un mois, et a désigné Thévenot Partners (Maître Aurélia Perdereau) et BTSG (Maître Marc Sénéchal) en qualité de conciliateurs.

Cette procédure a pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La procédure de conciliation concerne uniquement la dette financière de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales et n'aura aucune incidence sur les relations du groupe avec ses partenaires opérationnels (en particulier ses fournisseurs) et les salariés.

Dans le cadre des discussions en cours avec le groupe TERACTION et le Groupement Les Mousquetaires d'une part, ainsi que dans le prolongement de la proposition qui lui a été faite par EP Global Commerce a.s. d'autre part, le groupe Casino considère que la procédure de conciliation permettra d'encadrer au mieux les discussions avec ses créanciers et des investisseurs potentiels.

Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino signent un protocole pour étendre le champ de leurs partenariats et optimiser leurs réseaux respectifs

À l'issue des discussions exclusives engagées le 24 avril dernier, le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino ont signé, le 26 mai, un protocole d'intentions qui prolonge et étend significativement leurs partenariats industriels et d'achat, et qui optimise leurs réseaux respectifs.

Ce protocole prévoit que le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino prolongent de deux années la durée de leurs alliances actuelles (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non-Alimentaires, Auxo Achats Non-Marchands) jusqu'en 2028 et bâtissent deux nouveaux partenariats :

- une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur ;
- un accord d'approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires, s'appuyant sur le savoir-faire d'Agromousquetaires.

En outre, ce protocole prévoit la cession par le groupe Casino au Groupement Les Mousquetaires d'un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France (Hypermarchés, Supermarchés, Enseignes de proximité) représentant environ 1,05 milliard d'euros de chiffre d'affaires HT (1,15 milliard d'euros de chiffre d'affaires TTC), décomposé en deux périmètres de respectivement 549 millions d'euros et 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (600 millions d'euros et 550 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC).

S'agissant du premier périmètre de magasins représentant 549 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, les premières cessions auront lieu d'ici la fin de cette année.

S'agissant du second périmètre de magasins représentant 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, le groupe Casino s'engage à les céder (promesse de vente), à la demande du Groupement Les Mousquetaires, au plus tard dans un délai de trois ans, ce délai pouvant être accéléré par Casino. A la signature des accords engageants, le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 100 millions d'euros, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

Le Groupement Les Mousquetaires s'est engagé (promesse d'achat) à acquérir auprès du groupe Casino, si celui-ci en fait la demande, un volume complémentaire de magasins représentant 461 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (500 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC). Cette promesse peut être exercée par le groupe Casino pendant une période de trois ans, étant précisé que le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 90 millions d'euros à l'exercice de cette promesse, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

L'ensemble de ces opérations de cession se feront à valeur de marché, sur la base d'expertises conformément aux pratiques du secteur de la distribution alimentaire, et seront payées en totalité en numéraire.

Tout en maintenant le volume global négocié par les alliances aux Achats et en préservant les emplois, ces mouvements vont permettre aux enseignes Casino d'accélérer leur recentrage géographique sur leurs régions prioritaires, et Groupement Les Mousquetaires de compléter son maillage national.

Le Groupement Les Mousquetaires participera également, dans des conditions de participation minoritaire, au futur tour de table du groupe Casino, avec un investissement en fonds propres à hauteur de 100 M€.

Ce protocole est compatible avec les discussions actuellement en cours avec TERACTION sur le projet industriel initié il y a quelques mois, ainsi qu'avec toutes opérations capitalistiques complémentaires de nature à renforcer les fonds propres du Groupe Casino. De la même façon, cet accord n'aura pas d'impact majeur et aucune conséquence sociale sur les sièges des enseignes du groupe Casino situés à Saint-Etienne ou en région parisienne.

Il nécessite par ailleurs, avant toute mise en œuvre effective, d'être soumis la consultation des instances représentatives du personnel du groupe Casino et du Groupement les Mousquetaires et, le cas échéant, à l'obtention des autorisations réglementaires compétentes.

Les parties informeront le marché de la réalisation de ces obligations réglementaires et consultatives.

Garantie donnée

La Société Monoprix est co-garante aux côtés de Distribution Casino France, Distribution Franprix, Sédifrais et Monoprix Holding de l'emprunt obligataire émis par Monoprix Exploitation, le 29 mars 2023.

Note 1 Immobilisations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Acquisit., apports</i>	<i>Cession</i>	<i>Virement de poste à poste</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT	1 047	306			1 353
AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	367 449	43 436	28 044	12	382 853
Terrains	1 287	(0)	26		1 261
Constructions sur sol propre	3 682		695		2 987
Constructions sur sol d'autrui	2 245				2 245
Constructions, inst. générales, agencés	4 830		2		4 828
Inst. techn., matériel et outillages indus.	2 802	118		1	2 921
Installations générales, agencés divers	4 264	640	261	84	4 726
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	27 382	744	592	336	27 872
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	1 963	333		(434)	1 861
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 454	1 834	1 575	(12)	48 701
Participations évaluées par mise en équ.					
Autres participations	1 389 468	399 212	616 283		1 172 398
Autres titres immobilisés	69	0	0		68
Prêts et autres immobilisations financières	381 665	16 933	36 916		361 682
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 771 202	416 146	653 199		1 534 149
TOTAL GENERAL	2 188 153	461 722	682 819	0	1 967 056

Détails des immobilisations incorporelles

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Fin d'exercice</i>
"Packaging" des produits des marques propres	1 047	1 353
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT	1 047	1 353
Marques	27	27
Logiciel	348 496	351 054
Droit au bail		
Fonds commercial (issus de la fusion de SMB en 1999)	7 148	7 148
Autres immobilisations incorporelles	11 777	24 624
AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	367 449	382 853
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	368 496	384 206

Note 2 Amortissements

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT	416	289		705
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	266 900	30 237	28 036	269 102
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 963	41	638	1 366
Constructions sur sol d'autrui	2 079	4		2 083
Constructions inst. générales, agencements	4 129	171	1	4 300
Installations techniques, matériel et outillage	1 966	170		2 136
Installations générales, agencements	2 910	251	64	3 096
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 205	1 097	93	26 209
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 252	1 733	796	39 190
TOTAL GENERAL	305 569	32 259	28 832	308 996

Note 3 Provisions et dépréciations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées	24 160	1 912	9 489	16 583
	24 160	1 912	9 489	16 583
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	3 085	1 446	2 205	2 326
	3 085	1 446	2 205	2 326
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	178 769 246 131 814	52 745 3	231 514 50 131 707	0 199 106
	310 828	52 748	363 271	305
	338 073	56 107	374 965	19 214
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		1 449 52 745 1 912	133 962 168 718 9 489	

Détail des autres provisions risques et charges

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>		<i>Fin d'exercice</i>
			<i>non utilisées</i>	<i>utilisées</i>	
Allocations fin de carrière Médailles du travail (*) Restructurations I.S. sur plus-values de fusion Contentieux sociaux Créances fournisseurs Contentieux divers Autres risques et charges	361 570 1 014 1 140	 382 149 915	70 32 150	9 34 854 1 055	282 885 159 1 000
TOTAL	3 085	1 446	252	1 952	2 326
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises exceptionnelles		1 446	252	1 952	

(*) Médailles du travail

Les provisions pour médailles du travail font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment de l'octroi de la médaille du travail en fonction de la règle d'acquisition des droits fixée par la convention collective.

La méthode de calcul est celle du prorata et tient compte d'un turn-over jusqu'à 49 ans.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes : taux d'actualisation 3,5%, taux de revalorisation 2,57%. Les montants ainsi obtenus font l'objet d'une provision pour risques.

Note 4 Créances et dettes

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	0	0	
Prêts	361 487	16 929	344 558
Autres immobilisations financières	195		195
Clients douteux ou litigieux	251	251	
Autres créances clients	32 304	32 304	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	56	56	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	316	316	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	584	584	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	15 213	15 213	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	64	64	
Groupe et associés	672 814	672 814	
Débiteurs divers	6 862	6 785	78
Charges constatées d'avance	9 781	9 781	
TOTAL GENERAL	1 099 928	1 099 599	329
Dont produits à recevoir	53 049		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	66 807	66 807		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	505 237	5 189	500 000	48
Fournisseurs et comptes rattachés	95 862	95 862		
Personnel et comptes rattachés	12 881	12 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 365	10 365		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	13 738	13 738		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 242	1 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 483	17 483		
Groupe et associés	896 725	896 725		
Autres dettes	1 687	1 687		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	123	123		
TOTAL GENERAL	1 622 150	1 122 102	500 000	48
Dont charges à payer	89 585			

Information sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Autres créances clients	9	1 001
Fournisseurs et comptes rattachés	4	91 273

Note 5 Détail des charges constatées d'avance

<i>Rubriques</i>	31/12/2022	31/12/2021
Achats de marchandises		
Services bancaires		
Locations immobilières	36	1 504
Maintenance informatique	4 082	2 510
Assurance		14
Autres	5 663	1 197
TOTAL	9 781	5 226

Note 6 Composition du capital social

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	9 906 016			79 248
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Note 7 Détention du capital social

<i>Actionnaires détenant plus de 5% du capital</i>	<i>Siren</i>	<i>% détention</i>
CASINO GUICHARD PERRACHON Esplanade de France 42000 SAINT ETIENNE	554501171	100,00

Note 8 Variation des capitaux propres

	31/12/2022
Capitaux propres à l'ouverture	1 184 406
<i>Variations en cours d'exercice</i>	
Dividendes versés	(200 000)
Résultat	(206 552)
Variation des réserves	
Variation des provisions réglementées	(7 577)
Autres variations	
Capitaux propres à la clôture	770 277

Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net

<i>Rubriques</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises au détail		
Ventes en gros		
Redevances d'affiliation	44 505	42 710
Loyers et autres redevances	4 117	3 772
Autres prestations de services	164 894	154 033
TOTAL	213 515	200 515

Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>Siren</i>
Casino Guichard Perrachon - 1, esplanade de France 42000 SAINT ETIENNE	SA	165 892 132	554501171

Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	1 170 365	
Créances rattachées à des participations		
Prêts	361 215	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Créances clients et comptes rattachés	22 988	
Autres créances	672 257	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Charges constatées d'avance		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	505 189	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 072	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	498	
Autres dettes	896 721	

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché

Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	218 929	10 924	208 005
Résultat exceptionnel à court terme	(128 994)		(128 994)
Résultat exceptionnel à long terme	(286 954)		(286 954)
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
Régularisation d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
Contribution sociale et contribution exceptionnelle		331	(331)
Crédits d'impôts		(1 722)	1 722
RESULTAT COMPTABLE	(197 019)	9 533	(206 552)

Note 13 Accroissements et allègements de la dette future d' IS

<i>Nature des différences temporaires</i>	<i>Base</i>	<i>impôt</i>
ACCROISSEMENTS	16 583	4 217
Provisions réglementées	16 583	4 217
ALLEGEMENTS	6 111	1 554
Moins-value en sursis d'imposition (actifs immobiliers)	755	192
Provisions et charges à payer non déductibles l'année de comptabilisation	5 356	1 362

Note 14 Effectif moyen

<i>Effectifs</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Cadres	941	920
Employés	109	108
TOTAL	1 050	1 028

Personnel intérimaire et détaché (en milliers d'euros)	3 428	3 151
--	-------	-------

Note 15 Autres informations

Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations allouées aux organes d'administration s'élèvent à 3 407 K€..

Honoraires Commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la Société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant aux comptes de résultat de l'exercice.

Note 16 Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue en %	Val. Comptable des Titres		Dividendes encaissés	Prêts, avances consentis	Cautions données	Chiffre affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
			Brute	nette					
FILIALES (plus de 50%)									
SAS Monoprix Holding	70 570	100,00	792 424	792 424				8 778	46 848
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
SAS Monoprix Exploitation	15 046	42,66	377 941	377 941				4 217 829	37 172
AUTRES TITRES									

MONOPRIX

Société par actions simplifiée au capital 79 248 128 euros
Siège social : 14/16 rue Marc Bloch – 92110 CLICHY
552 018 020 R.C.S NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE**

LE 26 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (206 551 645,65) euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », dont le montant est de 844 637 304,39 euros, qui après affectation présentera un solde créditeur de 638 085 658,74 euros.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

CONFORME A LA RESOLUTION PROPOSEE REPRODUITE CI-DESSUS



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Monoprix S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Monoprix S.A.S.

14-16 RUE MARC BLOCH - 92110 CLICHY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Monoprix S.A.S.

14-16 RUE MARC BLOCH - 92110 CLICHY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société Monoprix S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Monoprix S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « I. Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 juin 2023

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Robert', written over a faint horizontal line.

Eric ROBERT
Associé

MONOPRIX SAS

14 RUE MARC BLOCH 92110 CLICHY

SIREN

552018020

Sommaire

BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT (en liste).....	5
Règles.....	6
NOTES.....	9
Note 1 Immobilisations.....	9
Note 2 Amortissements.....	9
Note 3 Provisions et dépréciations.....	10
Note 4 Créances et dettes.....	11
Note 5 Détail des charges constatées d'avance.....	12
Note 6 Composition du capital social.....	12
Note 7 Détention du capital social.....	12
Note 8 Variation des capitaux propres.....	12
Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net.....	13
Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	13
Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	13
Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	14
Note 13 Accroissements et allègements de la dette future d' IS.....	14
Note 14 Effectif moyen.....	14
Note 15 Autres informations.....	14
Note 16 Liste des filiales et participations.....	15

BILAN ACTIF

<i>Rubriques (k€)</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 353	705	648	631
Concessions, brevets et droits similaires	351 081	268 903	82 178	81 744
Fonds commercial	7 148		7 148	7 148
Autres immobilisations incorporelles	24 624	199	24 425	11 656
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 261		1 261	1 287
Constructions	10 060	7 749	2 311	2 584
Installations techniques, matériel, outillage	2 921	2 136	785	836
Autres immobilisations corporelles	32 598	29 305	3 293	3 531
Immobilisations en cours	1 861		1 861	1 963
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 172 398	0	1 172 397	1 210 557
Créances rattachées à des participations	0		0	143
Autres titres immobilisés	68		68	69
Prêts	361 487		361 487	381 475
Autres immobilisations financières	195		195	190
ACTIF IMMOBILISE	1 967 056	308 997	1 658 059	1 703 815
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	84		84	347
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 555	199	32 357	37 478
Autres créances	695 909	106	695 803	929 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Disponibilités	340		340	8 419
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 781		9 781	5 226
ACTIF CIRCULANT	738 670	305	738 365	981 128
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 705 726	309 302	2 396 424	2 684 943

BILAN PASSIF

<i>Rubriques (k€)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	79 248	79 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 304	4 304
Ecart de réévaluation dont écart d'équivaler	566	566
Réserve légale	7 837	7 837
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 654	23 654
Report à nouveau	844 637	959 925
Acomptes sur dividendes		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(206 552)	84 712
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	16 583	24 160
CAPITAUX PROPRES	770 277	1 184 406
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 777	1 141
Provisions pour charges	549	1 944
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 326	3 085
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66 807	42 790
Emprunts et dettes financières divers	505 237	506 154
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 671	992
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 862	157 336
Dettes fiscales et sociales	38 226	90 776
DETTE DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 483	17 294
Autres dettes	898 412	682 111
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	123	0
DETTE	1 623 821	1 497 453
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 396 424	2 684 943

*Résultat de l'exercice en centimes***-206 551 645,65***Total du bilan en centimes***2 396 423 954,42**

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques (k€)</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1		1	
Production vendue de services	211 043	2 471	213 514	200 515
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	211 044	2 471	213 515	200 515
Production stockée				
Production immobilisée			9 456	7 469
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			133 782	2 276
Autres produits			613	427
PRODUITS D'EXPLOITATION			357 366	210 686
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			201	192
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			136 800	121 114
Impôts, taxes et versements assimilés			5 284	5 614
Salaires et traitements			61 416	60 926
Charges sociales			23 925	24 230
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 180	31 008
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3	67 059
Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 446	1 620
Autres charges			1 781	706
CHARGES D'EXPLOITATION			262 036	312 469
RESULTAT D'EXPLOITATION			95 330	(101 782)
Résultat des participations			25 157	213 332
Intérêts sur comptes courants			5 773	4 257
Dotations et reprises de provisions			115 973	(35 704)
Intérêts sur emprunts			(25 565)	(25 936)
Intérêts bancaires			(540)	(454)
Divers			2 802	29 834
RESULTAT FINANCIER			123 599	185 328
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			218 929	83 546
Plus values nettes de cession d'actifs			(422 039)	1 823
Dotations et reprises amortissements dérogatoires			7 577	(133)
Dotations et reprises dépréciations d'immobilisations				
Reprise impôt plus values de fusion				
Mises au rebut			(1 079)	(95)
Produits exceptionnels divers			(406)	(206)
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(415 948)	1 390
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			9 533	224
TOTAL DES PRODUITS			608 173	481 770
TOTAL DES CHARGES			814 724	397 058
BENEFICE OU PERTE			(206 552)	84 712

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La Société s'appuie sur le support financier du groupe Casino dans lequel Casino, Guichard-Perrachon et certaines de ses filiales sont entrés en procédure de conciliation le 25 mai 2023 (voir paragraphe III.) de façon à mener à terme différentes réflexions stratégiques majeures sur l'évolution future du Groupe. Cette procédure a également pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La société Monoprix SAS est garante de certains emprunts contractés par le Groupe. En cas de désaccord avec les créanciers du Groupe, les appels en garantie pourraient être activés et la société pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de son activité. En conséquence, l'activité de l'exercice 2023 et des exercices suivants de la Société sera affectée par l'issue de cette procédure de conciliation qui trouvera un terme au plus tard le 25 octobre 2023. Dans la mesure où il n'est pas possible de connaître à date ni l'issue de la procédure de conciliation ni les éventuels termes d'un accord de restructuration, cela fait peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de l'activité de la Société. Sur la base des éléments disponibles à date, la Société s'attend néanmoins à ce que le groupe Casino puisse continuer à disposer des moyens nécessaires à la poursuite du support financier sur lequel elle s'appuie.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre

Tous les éléments chiffrés de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pour les logiciel, la durée d'amortissement est fondée sur leur durée réelle d'utilisation. Cette durée peut être comprise entre 12 mois et 10 ans.

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations incorporelles, leurs plans d'amortissements sont revus de manière prospective.

Les éléments incorporels juridiquement protégés, dont les droits aux baux, ne font l'objet d'aucun amortissements pour dépréciation.

Le coût de production des immobilisations incorporelles générées en interne comprend les dépenses pouvant lui être directement attribuées. Il s'agit principalement des charges des personnels interne et externe ayant contribué à la création, la production et la préparation des actifs concernés. Sur l'exercice 2022, les immobilisations incorporelles créées en interne s'élèvent à 9,5 M€.

Monoprix détient un fonds de commerce d'une valeur de 7 M€, issu d'une fusion de la société SMB en 1999.

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet, à chaque date d'arrêté comptable, d'un test de valeur, effectué au niveau de chaque magasin ou centre de profit exploité par la société : la valeur comptable de ces actifs est comparée globalement à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité des actifs.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession des actifs dans des conditions de marché normales.

La valeur d'utilité est établie selon une méthode de flux de trésorerie futurs.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisée. Elle affecte en priorité le fonds commercial, puis les autres immobilisations incorporelles et corporelles.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles ayant fait l'objet de la réévaluation légale de 1976. Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Il s'agit des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Constructions (Gros œuvre).....	50 ans
- Etanchéité toiture.....	20 ans
- Agencements, Aménagement et installations.....	3/20 ans
- Agencements des terrains.....	10/20 ans
- Matériel et Outillage	3/15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3/20 ans

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations corporelles, les plans d'amortissements de ces biens sont revus de manière prospective.

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application. Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « Provisions réglementées »

Les modalités de dépréciation des immobilisations corporelles sont décrites dans la note 1.1

1.3 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les participations et autres titres immobilisés, sont valorisés au coût historique d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant 1976, et qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les titres de participation font l'objet, à chaque date d'arrêté comptable, d'un test de valeur, afin de vérifier que leur valeurs nettes comptable n'excèdent pas leurs valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimé sur la base de plusieurs critères sont les principaux sont : la valeur des capitaux propres, la valorisation de l'actif net réévalué sur la base de données observables, ou sur les flux de trésorerie attendus.

Une dépréciation des titres peut être constituée si la valeur d'usage (déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir) est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les dotations est reprises sur dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

1.4 CRÉANCES ET AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 DISPONIBILITES

Les disponibilités en devises sont converties au cours de change à la date de clôture des comptes.

1.6 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE D'INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la Convention Collective. Ces engagements figurent essentiellement en hors bilan.

A la clôture de l'exercice, les principales hypothèses actuarielles ont été les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,5 %
- taux d'inflation salariale : 2,57 %

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à 62 ans pour les employés et 64 ans pour les cadres. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Au 31 décembre 2022, le montant inscrit en engagement hors bilan est de 9 M€.

1.7 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Monoprix garantit à sa filiale Monoprix Exploitation un taux de conversion fixe pour le règlement des achats libellés en dollars. Monoprix est amené à souscrire des contrats à terme de devises dont les montants non échus à la clôture s'élèvent à 144 M€.

Monoprix SAS a reçu des cautions bancaires pour un total de 3 M€ au 31/12/2022.

Le montant des garanties/cautions, données par Monoprix SAS, au bénéfice de bailleurs s'élève à 2 M€.

Monoprix SAS a une hypothèque sur un actif immobilier.

Monoprix SAS est co-garante de trois emprunts :

- Un crédit syndiqué dont elle est également co-emprunteuse aux cotés de Casino Guichard Perrachon et Casino Finance (mais non tiré à date par Monoprix)
- Un emprunt obligataire émis par Quatrim, dont le montant garanti est plafonné à 205M€ (un emprunt est inscrit au passif de la Société pour ce même montant)
- Un emprunt « Term Loan B » souscrit par Casino Guichard Perrachon, dont le montant garanti est plafonné à 295M€ (un emprunt est inscrit au passif de la Société pour ce même montant)

1.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Conformément aux dispositions de l'article 233A du C.G.I., la société a autorisé sa société mère, Casino Guichard Perrachon à se constituer seule redevable de l'impôt en vue de la détermination du résultat d'ensemble.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, la société a comptabilisé sa charge d'impôt telle qu'elle ressortirait de l'application du droit commun, l'économie résultant de ce régime reste acquise à la société mère.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes. Dès lors, le résultat exceptionnel inclut les plus ou moins values de cession d'immobilisations ainsi que, de façon restrictive, certaines opérations distinctes de ces activités ordinaires et qui ne sont pas censées se reproduire de manière fréquente ni régulière.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Monoprix SAS a acquis 20 486 titres de la société Frichti en juin 2022 et a pris une participation dans la société Lab Innovation (anciennement Lab Franprix) en septembre 2022.

Le 31 octobre 2022, la société a procédé à la cession des titres de sa filiale Monoprix On Line.

Au cours de l'année 2022, Monoprix SAS a cédé des ensembles immobiliers situés à Rodez et Castellane pour un montant total de 1,7 M€.

En décembre 2022, Monoprix SAS a procédé à la distribution exceptionnelle de 200 M€ au profit de son associé unique, Casino Guichard Perrachon. La mise en paiement de cette distribution a été effectuée par prélèvement sur le poste "Autres réserves".

En décembre 2022, la Société a réalisé un apport en nature, sous le régime de l'article L. 225-147 du Code de commerce, à sa filiale Monoprix Holding (anciennement L.R.M.D), constitué des titres de participation de 21 sociétés. Cet apport a été réalisé pour une valeur de 117 M€.

Cette opération, ainsi que les cessions des titres Monoprix On Line (Groupe Beaumanoir) et Monop' (cession à Monoprix Holding), ont généré des reprises des provisions pour dépréciations des comptes courants / situations nettes négatives, antérieurement dotées en résultat d'exploitation, pour un montant d'environ 132 M€, et des reprises nettes des dotations pour dépréciations des titres de participation en résultat financier, pour environ 116 M€. L'écart entre les prix de cession et les valeurs comptables des titres cédés a été inscrit en résultat exceptionnel.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Apport partiel d'actifs

En date du 01 janvier 2023, la Société a réalisé un apport partiel d'actifs à Monoprix Holding. Cet apport constitué de la branche complète d'activité d'animation du réseau Monoprix a été réalisé pour une valeur de 65 M€.

Ouverture d'une procédure de conciliation

Le 26 mai, le groupe Casino a annoncé que dans le prolongement de ses communiqués du 24 avril 2023, il a reçu l'accord de ses créanciers bancaires au titre du Term Loan B et de son crédit syndiqué RCF ainsi que de ses créanciers obligataires au titre des obligations Quatrim et des obligations non sécurisées émises par Casino et soumises au droit de l'état de New-York (venant à maturité en 2026 et en 2027) afin de pouvoir demander la nomination de conciliateurs sans que cette démarche ne puisse être considérée comme un défaut ou un cas de défaut.

Dans ce contexte, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé d'ouvrir le 25 mai 2023 une procédure de conciliation au bénéfice de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales (Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Monoprix Holding, Monoprix, Monoprix Exploitation, Ségisor, Distribution Franprix, Extenc, Geimex, RelevanC, Sédifrais, et Franprix Leader Price Holding), pour une durée initiale de quatre mois, éventuellement prorogeable d'un mois, et a désigné Thévenot Partners (Maître Aurélia Perdureau) et BTSG (Maître Marc Sénéchal) en qualité de conciliateurs.

Cette procédure a pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La procédure de conciliation concerne uniquement la dette financière de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales et n'aura aucune incidence sur les relations du groupe avec ses partenaires opérationnels (en particulier ses fournisseurs) et les salariés.

Dans le cadre des discussions en cours avec le groupe TERACTION et le Groupement Les Mousquetaires d'une part, ainsi que dans le prolongement de la proposition qui lui a été faite par EP Global Commerce a.s. d'autre part, le groupe Casino considère que la procédure de conciliation permettra d'encadrer au mieux les discussions avec ses créanciers et des investisseurs potentiels.

Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino signent un protocole pour étendre le champ de leurs partenariats et optimiser leurs réseaux respectifs

À l'issue des discussions exclusives engagées le 24 avril dernier, le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino ont signé, le 26 mai, un protocole d'intentions qui prolonge et étend significativement leurs partenariats industriels et d'achat, et qui optimise leurs réseaux respectifs.

Ce protocole prévoit que le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino prolongent de deux années la durée de leurs alliances actuelles (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non-Alimentaires, Auxo Achats Non-Marchands) jusqu'en 2028 et bâtissent deux nouveaux partenariats :

- une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur ;
- un accord d'approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires, s'appuyant sur le savoir-faire d'Agromousquetaires.

En outre, ce protocole prévoit la cession par le groupe Casino au Groupement Les Mousquetaires d'un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France (Hypermarchés, Supermarchés, Enseignes de proximité) représentant environ 1,05 milliard d'euros de chiffre d'affaires HT (1,15 milliard d'euros de chiffre d'affaires TTC), décomposé en deux périmètres de respectivement 549 millions d'euros et 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (600 millions d'euros et 550 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC).

S'agissant du premier périmètre de magasins représentant 549 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, les premières cessions auront lieu d'ici la fin de cette année.

S'agissant du second périmètre de magasins représentant 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, le groupe Casino s'engage à les céder (promesse de vente), à la demande du Groupement Les Mousquetaires, au plus tard dans un délai de trois ans, ce délai pouvant être accéléré par Casino. A la signature des accords engageants, le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 100 millions d'euros, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

Le Groupement Les Mousquetaires s'est engagé (promesse d'achat) à acquérir auprès du groupe Casino, si celui-ci en fait la demande, un volume complémentaire de magasins représentant 461 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (500 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC). Cette promesse peut être exercée par le groupe Casino pendant une période de trois ans, étant précisé que le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 90 millions d'euros à l'exercice de cette promesse, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

L'ensemble de ces opérations de cession se feront à valeur de marché, sur la base d'expertises conformément aux pratiques du secteur de la distribution alimentaire, et seront payées en totalité en numéraire.

Tout en maintenant le volume global négocié par les alliances aux Achats et en préservant les emplois, ces mouvements vont permettre aux enseignes Casino d'accélérer leur recentrage géographique sur leurs régions prioritaires, et Groupement Les Mousquetaires de compléter son maillage national.

Le Groupement Les Mousquetaires participera également, dans des conditions de participation minoritaire, au futur tour de table du groupe Casino, avec un investissement en fonds propres à hauteur de 100 M€.

Ce protocole est compatible avec les discussions actuellement en cours avec TERACTION sur le projet industriel initié il y a quelques mois, ainsi qu'avec toutes opérations capitalistiques complémentaires de nature à renforcer les fonds propres du Groupe Casino. De la même façon, cet accord n'aura pas d'impact majeur et aucune conséquence sociale sur les sièges des enseignes du groupe Casino situés à Saint-Etienne ou en région parisienne.

Il nécessite par ailleurs, avant toute mise en œuvre effective, d'être soumis la consultation des instances représentatives du personnel du groupe Casino et du Groupement les Mousquetaires et, le cas échéant, à l'obtention des autorisations réglementaires compétentes.

Les parties informeront le marché de la réalisation de ces obligations réglementaires et consultatives.

Garantie donnée

La Société Monoprix est co-garante aux côtés de Distribution Casino France, Distribution Franprix, Sédifrais et Monoprix Holding de l'emprunt obligataire émis par Monoprix Exploitation, le 29 mars 2023.

Note 1 Immobilisations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Acquisit., apports</i>	<i>Cession</i>	<i>Virement de poste à poste</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT	1 047	306			1 353
AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	367 449	43 436	28 044	12	382 853
Terrains	1 287	(0)	26		1 261
Constructions sur sol propre	3 682		695		2 987
Constructions sur sol d'autrui	2 245				2 245
Constructions, inst. générales, agencés	4 830		2		4 828
Inst. techn., matériel et outillages indus.	2 802	118		1	2 921
Installations générales, agencés divers	4 264	640	261	84	4 726
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	27 382	744	592	336	27 872
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	1 963	333		(434)	1 861
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 454	1 834	1 575	(12)	48 701
Participations évaluées par mise en équ.					
Autres participations	1 389 468	399 212	616 283		1 172 398
Autres titres immobilisés	69	0	0		68
Prêts et autres immobilisations financières	381 665	16 933	36 916		361 682
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 771 202	416 146	653 199		1 534 149
TOTAL GENERAL	2 188 153	461 722	682 819	0	1 967 056

Détails des immobilisations incorporelles

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Fin d'exercice</i>
"Packaging" des produits des marques propres	1 047	1 353
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT	1 047	1 353
Marques	27	27
Logiciel	348 496	351 054
Droit au bail		
Fonds commercial (issus de la fusion de SMB en 1999)	7 148	7 148
Autres immobilisations incorporelles	11 777	24 624
AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	367 449	382 853
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	368 496	384 206

Note 2 Amortissements

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT	416	289		705
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	266 900	30 237	28 036	269 102
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 963	41	638	1 366
Constructions sur sol d'autrui	2 079	4		2 083
Constructions inst. générales, agencements	4 129	171	1	4 300
Installations techniques, matériel et outillage	1 966	170		2 136
Installations générales, agencements	2 910	251	64	3 096
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 205	1 097	93	26 209
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 252	1 733	796	39 190
TOTAL GENERAL	305 569	32 259	28 832	308 996

Note 3 Provisions et dépréciations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées	24 160	1 912	9 489	16 583
	24 160	1 912	9 489	16 583
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	3 085	1 446	2 205	2 326
	3 085	1 446	2 205	2 326
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	178 769 246 131 814	52 745 3	231 514 50 131 707	0 199 106
	310 828	52 748	363 271	305
	338 073	56 107	374 965	19 214
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		1 449 52 745 1 912	133 962 168 718 9 489	

Détail des autres provisions risques et charges

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>		<i>Fin d'exercice</i>
			<i>non utilisées</i>	<i>utilisées</i>	
Allocations fin de carrière Médailles du travail (*) Restructurations I.S. sur plus-values de fusion Contentieux sociaux Créances fournisseurs Contentieux divers Autres risques et charges	361 570 1 014 1 140	382 149 915	70 32 150	9 34 854 1 055	282 885 159 1 000
TOTAL	3 085	1 446	252	1 952	2 326
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises exceptionnelles		1 446	252	1 952	

(*) Médailles du travail

Les provisions pour médailles du travail font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment de l'octroi de la médaille du travail en fonction de la règle d'acquisition des droits fixée par la convention collective.

La méthode de calcul est celle du prorata et tient compte d'un turn-over jusqu'à 49 ans.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes : taux d'actualisation 3,5%, taux de revalorisation 2,57%. Les montants ainsi obtenus font l'objet d'une provision pour risques.

Note 4 Créances et dettes

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	0	0	
Prêts	361 487	16 929	344 558
Autres immobilisations financières	195		195
Clients douteux ou litigieux	251	251	
Autres créances clients	32 304	32 304	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	56	56	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	316	316	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	584	584	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	15 213	15 213	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	64	64	
Groupe et associés	672 814	672 814	
Débiteurs divers	6 862	6 785	78
Charges constatées d'avance	9 781	9 781	
TOTAL GENERAL	1 099 928	755 097	344 831
Dont produits à recevoir	53 049		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	66 807	66 807		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	505 237	5 189	500 000	48
Fournisseurs et comptes rattachés	95 862	95 862		
Personnel et comptes rattachés	12 881	12 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 365	10 365		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	13 738	13 738		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 242	1 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 483	17 483		
Groupe et associés	896 725	896 725		
Autres dettes	1 687	1 687		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	123	123		
TOTAL GENERAL	1 622 150	1 122 102	500 000	48
Dont charges à payer	89 585			

Information sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Autres créances clients	9	1 001
Fournisseurs et comptes rattachés	4	91 273

Note 5 Détail des charges constatées d'avance

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Achats de marchandises		
Services bancaires		
Locations immobilières	36	1 504
Maintenance informatique	4 082	2 510
Assurance		14
Autres	5 663	1 197
TOTAL	9 781	5 226

Note 6 Composition du capital social

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	9 906 016			79 248
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Note 7 Détention du capital social

<i>Actionnaires détenant plus de 5% du capital</i>	<i>Siren</i>	<i>% détention</i>
CASINO GUICHARD PERRACHON Esplanade de France 42000 SAINT ETIENNE	554501171	100,00

Note 8 Variation des capitaux propres

	<i>31/12/2022</i>
Capitaux propres à l'ouverture	1 184 406
<i>Variations en cours d'exercice</i>	
Dividendes versés	(200 000)
Résultat	(206 552)
Variation des réserves	
Variation des provisions réglementées	(7 577)
Autres variations	
Capitaux propres à la clôture	770 277

Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net

<i>Rubriques</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises au détail		
Ventes en gros		
Redevances d'affiliation	44 505	42 710
Loyers et autres redevances	4 117	3 772
Autres prestations de services	164 894	154 033
TOTAL	213 515	200 515

Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>Siren</i>
Casino Guichard Perrachon - 1, esplanade de France 42000 SAINT ETIENNE	SA	165 892 132	554501171

Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	1 170 365	
Créances rattachées à des participations		
Prêts	361 215	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Créances clients et comptes rattachés	22 988	
Autres créances	672 257	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Charges constatées d'avance		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	505 189	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 072	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	498	
Autres dettes	896 721	

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché

Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	218 929	10 924	208 005
Résultat exceptionnel à court terme	(128 994)		(128 994)
Résultat exceptionnel à long terme	(286 954)		(286 954)
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
Régularisation d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
Contribution sociale et contribution exceptionnelle		331	(331)
Crédits d'impôts		(1 722)	1 722
RESULTAT COMPTABLE	(197 019)	9 533	(206 552)

Note 13 Accroissements et allègements de la dette future d' IS

<i>Nature des différences temporaires</i>	<i>Base</i>	<i>impôt</i>
ACCROISSEMENTS	16 583	4 217
Provisions réglementées	16 583	4 217
ALLEGEMENTS	6 111	1 554
Moins-value en sursis d'imposition (actifs immobiliers)	755	192
Provisions et charges à payer non déductibles l'année de comptabilisation	5 356	1 362

Note 14 Effectif moyen

<i>Effectifs</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Cadres	941	920
Employés	109	108
TOTAL	1 050	1 028
Personnel intérimaire et détaché (en milliers d'euros)	3 428	3 151

Note 15 Autres informations**Rémunération des organes d'administration**

Les rémunérations allouées aux organes d'administration s'élèvent à 3 407 K€.

Honoraires Commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la Société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant aux comptes de résultat de l'exercice.

Note 16 Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue en %	Val. Comptable des Titres		Dividendes encaissés	Prêts, avances consentis	Cautions données	Chiffre affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
			Brute	nette					
FILIALES (plus de 50%)									
SAS Monoprix Holding	70 570	100,00	792 424	792 424				8 778	46 848
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
SAS Monoprix Exploitation	15 046	42,66	377 941	377 941				4 217 829	37 172
AUTRES TITRES									